



**Palmarès de la 2<sup>e</sup> édition - Remise des prix le mardi 28 juin 2022**

**au ministère de l'Éducation nationale**

Le **Prix national de l'action éco-déléguée** a été créé et lancé l'an dernier par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse lors de l'année scolaire 2020-2021, pour encourager et valoriser les démarches et actions menées par les éco-délégués. Ce concours, piloté par la DGESCO, et plus particulièrement par la haute fonctionnaire au développement durable du ministère (HFDD), associe **deux partenaires, le groupe Bayard Presse et la Fondation Elyx**.

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Fondation Elyx signée en février 2022, le Prix national de l'action éco-déléguée est accompagné par **Elyx, ambassadeur numérique des Objectifs de développement durable (ODD) auprès des Nations Unies**.

*L'éducation au développement durable s'appuie sur les **programmes d'enseignements** de toutes les disciplines et sur **des projets pédagogiques, en particulier les projets développés par les éco-délégués** avec l'accompagnement de leurs enseignants, ainsi que l'ensemble de la communauté éducative et des partenaires extérieurs (associations, collectivités territoriales ou experts scientifiques). L'éducation au développement durable, développée depuis une première circulaire ministérielle de 1977, est entrée dans le code de l'éducation en 2013, a été renforcée par deux circulaires en 2019 et 2020 qui posent les grands principes de l'EDD et l'inscrivent dans le cadre de l'Agenda 2030 et des Objectifs de Développement Durable (ODD). Elle vient d'être renforcée par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 en intégrant des propositions de la Convention citoyenne pour le climat.*

Le ministère de l'Éducation nationale a impulsé la **généralisation des éco-délégués**, avec une élection d'éco-délégués rendue obligatoire à la rentrée 2020 pour les classes de collège et de lycée, et recommandée pour les CM1-CM2. Les éco-délégués jouent un **rôle majeur de sensibilisation et d'entraînement de tous les élèves**, en lien avec la communauté éducative, les gestionnaires de l'établissement, et les partenaires extérieurs.

**L'articulation entre pédagogie et gestion de l'établissement** est plus particulièrement poussée dans le cas des établissements labellisés E3D, qui sont près de 10 000 selon le dernier bilan annuel de septembre 2022.

Cette 2<sup>e</sup> édition a mobilisé **214 établissements participants** répartis dans l'ensemble des académies, ainsi que dans le réseau de l'AEFE. Nouveauté de cette année, le concours était en effet ouvert aux établissements français à l'étranger.

Ce sont 36 écoles primaires ou maternelles, 116 collèges et 62 lycées qui ont participé. Les productions des éco-délégués devaient être transmises aux rectorats pour le 31 mars. La **participation reste élevée** et l'élan de la 1<sup>e</sup> édition s'est maintenu, malgré un contexte sanitaire dégradé et un fort enjeu de continuité pédagogique au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

Les académies et l'AEFE ont sélectionné **61 lauréats académiques** - 14 écoles, 27 collèges et 20 lycées - qui ont été transmis au jury national.

Le ministère a confié la **présidence du jury national**, pour la deuxième année consécutive, à **Yacine Ait Kaci, artiste créateur d'Elyx**. La présidence du jury changera ensuite pour les 2 années suivantes.

Le **jury national** est également composé de la haute fonctionnaire au développement durable du ministère, de l'inspectrice générale référente EDD de l'IGESR, du délégué national à la vie lycéenne et collégienne, d'un chef de mission académique EDD, d'un conseiller pédagogique départemental, d'une élève éco-déléguée membre de CAVL, d'un représentant du groupe Bayard, et de trois experts issus respectivement de l'ADEME, de l'OFB et de Citeo.

Les vidéos de présentation des projets ont été examinées selon les **critères** prévus dans le règlement :

- pilotage et présentation **par des élèves éco-délégués** ;
- présentation d'une démarche appliquée à un **projet global, et non une juxtaposition d'actions**, en s'appuyant en particulier sur les ODD et en faisant attention à ne pas se limiter aux éco-gestes ;
- **approche collective** au sein de l'établissement mobilisant les autres élèves et la communauté éducative ;
- **croisement thématique** entre au moins deux thèmes du développement durable ;
- mise en évidence du **travail en partenariat** avec des associations, collectivités ou experts.

A l'issue de ses délibérations du 13 juin 2022, le jury national a retenu **3 lauréats nationaux** et a souhaité également distinguer **une mention spéciale du jury** :

- Lauréat national Ecole : Ecole Roger Salengro, de Lewarde (académie de Lille)
- Lauréat national Collège : Collège Emile Zola, de Prahecq (académie de Poitiers)
- Lauréat national Lycée : Lycée professionnel Anne Veaute, Castres (académie de Toulouse)
- Mention spéciale du jury : Lycée franco-allemand, de Fribourg-en-Brigau, Allemagne

Le jury a voulu mettre en lumière des démarches qui témoignent d'un croisement entre plusieurs dimensions du développement durable, dans une approche globale, réfléchie et logiquement articulée, avec une progressivité du niveau école au niveau lycée.

Au-delà de ces trois lauréats nationaux et de cette mention spéciale du jury, les membres du jury national tiennent à **féliciter et encourager tous les participants**, qui ont fourni des candidatures de qualité et d'une grande richesse. Ils tiennent à saluer l'engagement des élèves et des enseignants, ainsi que le **soutien de l'ensemble des personnels** des écoles et établissements qui est très perceptible à travers toutes ces productions.

Lauréat national de la catégorie Ecole  
L'école primaire Roger Salengro à Lewarde (académie de Lille)

**Une démarche globale pour la préservation de la biodiversité**

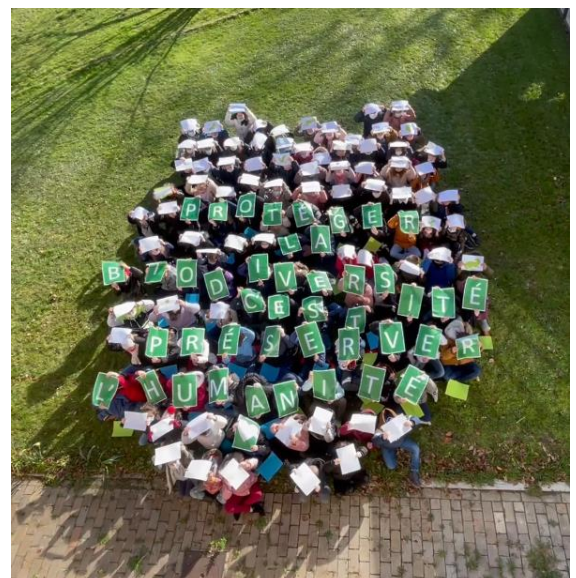
L'école, qui comprend 156 élèves, dans 6 classes du CP au CM2, est labellisée E3D niveau 3.



Cette démarche globale pour la préservation de la biodiversité, conduite sous l'égide des éco-délégués, comporte de multiples facettes : déplacements éco-responsables pour se rendre à l'école, sensibilisation à la réduction des déchets et du gaspillage alimentaire, récupération des déchets alimentaires de la cantine pour alimenter un compost et un poulailler, mise en place de nichoirs et de mangeoires, réalisation d'abris pour les hérissons et suivi par caméra infrarouge avec QR code, création d'une mare pédagogique... Les élèves ont également réalisé une collecte alimentaire pour les Restos du cœur qui a permis d'aider 57 familles.

La démarche est menée avec le soutien de partenaires : commune de Lewarde, communauté de communes Cœur d'Ostrevent, association Les Blongios - La nature en chantier, association des parents d'élèves.

Le jury national a apprécié la réflexion bien menée, la narration de qualité, qui explicite les enchaînements logiques entre les différentes actions mises en place avec un fil directeur et une cohérence globale. Pour chaque problème constaté, une solution est recherchée. L'ensemble donne à voir une bonne mise en perspective des enjeux de développement durable. La vidéo montre aussi l'importance de l'observation scientifique, avec le suivi nocturne des hérissons. La démarche comporte une composante solidaire avec une collecte pour les Restos du Cœur. Le jury a également apprécié l'implication active des enfants, leur joie communicative et la force du collectif qui se dégage du tableau final où chacun participe à former le slogan « protéger la biodiversité, c'est protéger l'humanité ».



Lauréat national de la catégorie Collège  
Le collège Emile Zola à Prahecq (académie de Poitiers)

**Des espaces végétalisés et une boutique éco-solaire dans la cour du collège**

Le collège, de plus de 500 élèves, situé en zone rurale, est labellisé E3D niveau 2. Une quarantaine d'éco-délégués est mobilisée.



Les éco-délégués ont conduit un projet global pour agir sur leur environnement immédiat, avec des actions en faveur de la biodiversité et de la propreté de la cour, et en faveur de la solidarité. Avec le soutien d'élèves volontaires et des adultes de la communauté éducative, avec les conseils de partenaires (association Terre solidaire, association Teragir, conseil départemental), les éco-délégués ont engagé la végétalisation des espaces en friche, installé des poubelles à chewing-gum dans la cour, et

mis en place une boutique solidaire gérée par les élèves.

Le jury national a particulièrement apprécié cette démarche ancrée dans la durée dans l'établissement, et surtout portée par les élèves pour les élèves, et ancrée dans leur vie quotidienne. Les élèves le disent : « le collège nous ressemble maintenant davantage ». Cette vidéo montre des actions reproductibles, faisables dans tout établissement, qui peuvent avoir un fort potentiel d'effet d'entraînement. L'engagement et la réalité des actions



menées par les éco-délégués sont bien mis en évidence, les élèves peuvent facilement s'identifier. La démarche est représentative de ce qu'il est possible de faire à l'échelle d'un établissement. La vidéo montre bien les différentes étapes du projet et l'importance du soutien apporté par l'ensemble du personnel du collège, à l'écoute des besoins des élèves.

Lauréat national de la catégorie Lycée  
Lycée professionnel Anne Veaute à Castres (académie de Toulouse)

**Le jus de pommes moches, au-delà des apparences...**

Le lycée professionnel Anne Veaute est un lycée des métiers du tertiaire et du paramédical. Il accueille une forte proportion d'élèves issus des quartiers prioritaires de Castres et alentours. Il est labellisé E3D niveau 2.



Le projet est né lors de la visite pédagogique d'une exploitation tarnaise d'agriculture raisonnée de fruits et légumes, l'EURL Combet. Les élèves remarquant un nombre important de pommes laissées à terre car trop abîmées ou non calibrées, se sont interrogés sur ce qu'ils pourraient en faire. Ils ont réfléchi, en cours d'économie-droit, à la manière dont ils pourraient les

valoriser et le jus de pommes moches est né. Ils ont recherché des partenaires dans le lycée ainsi que des partenaires extérieurs, spécialistes de la défense du patrimoine fruitier local (« Les saisons de la vallée » pour le pressoir, « Les croqueurs de pommes » pour l'histoire et la sauvegarde des variétés de pommes anciennes et locales). Afin de compléter les financements de la Région Occitanie et du lycée, les élèves vendent ce jus de pommes sur les marchés, lors de foires commerciales et à l'intérieur du lycée. L'occasion pour eux d'apprendre en entreprenant et de transmettre leurs messages. Ce travail est également support de cours et intègre les élèves décrocheurs issus de la Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire.

Cette action participe de leur chef d'œuvre, un magasin mobile de vente de produits locaux, qui leur permettra de sillonner le Tarn afin de raconter l'histoire du jus de pommes moches. Elle s'inscrit sur le long terme, dans leurs trois années de bac professionnel.

Le jury a apprécié l'originalité de la proposition, qui articule lutte contre le gaspillage alimentaire et lutte contre les préjugés sur les apparences. Un travail ancré dans le territoire, en lien étroit avec les acteurs locaux. Une action qui croise éducation au développement durable (EDD) et éducation artistique et culturelle (EAC), avec la création originale d'une chanson en rap, dont les paroles transmettent un message fort pour la lutte contre les préjugés et les discriminations.



## Mention spéciale du jury

Lycée franco-allemand de Fribourg-en-Brisgau, Allemagne

### **Un Etat résilient organisé selon les ODD, par des « élèves ODD »**

50 élèves ont constitué une convention citoyenne pour décider du fonctionnement d'un Etat résilient sur le territoire du lycée, la « République Dreisam », du nom de la rivière qui passe à proximité. Les 50 élèves, qui s'appellent eux-mêmes les « élèves ODD », se sont répartis en 17 groupes selon les 17 thèmes des ODD. Cet Etat, appelé à fonctionner en autonomie sur une durée d'une semaine en juillet prochain, est doté d'une « haute autorité aux limites planétaires » et peuplé de réparateurs de vélos, apiculteurs, avocats, secouristes, vendeurs en boutique éco-solidaire ... Les élèves sont formés et apprennent de nouvelles compétences selon la thématique de leur groupe. Un concours d'éloquence est également organisé.



Le jury national a particulièrement apprécié cette démarche globale et aboutie mettant en lien l'ensemble des ODD de manière pertinente.

Mention spéciale du jury pour cet exercice démocratique et citoyen de simulation d'une société résiliente fondée sur les ODD.

## Membres du jury national (2021-2022)

---

- **Yacine AIT KACI**, président du jury, directeur stratégique et artistique de la Fondation ELYX et créateur d'Elyx ambassadeur numérique des Nations Unies depuis 2015
- **Coralie NOEL**, haute fonctionnaire au développement durable du ministère et conseillère auprès du directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO), ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse
- **Michel BALLOUARD**, délégué national à la vie lycéenne et collégienne, sous-direction de l'action éducative, DGESCO, ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse
- **Monique DUPUIS**, inspectrice générale de l'éducation nationale, référente EDD pour l'IGESR, Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
- **David GUILLERME**, chef de mission académique EDD, académie de Rennes
- **Jean-Christophe HORTOLAN**, conseiller pédagogique départemental, DSDEN Charente, académie de Poitiers
- **Audrey BALLON**, élève éco-déléguée élue au conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) de l'académie de Poitiers
- **Florence CLEMENT**, coordinatrice du pôle grand public et jeunes, ADEME
- **Anne L'EPINE**, chargée de mission éducation à l'environnement et au développement durable, Office français de la biodiversité
- **David GROISON**, directeur des titres ados, Bayard Jeunesse
- **Camille LONGUET**, cheffe de projet éducation à l'environnement, Citeo